

Projet de centre 2025 - 2030



**Centre Psycho-Médico-Social
Provincial de Binche**

Rue de Bruxelles, 14-16, 7130 Binche

Tél. : 064/33.28.55

Mail : cpms.binche@hainaut.be

www.hainaut.be

Missions, valeurs, programme de base et principes de fonctionnement communs aux Centres Psycho-Médico-Sociaux

➔ Les **missions** attribuées aux Centres P.M.S. par le décret du **14 juillet 2006** sont les suivantes :

☑ Promouvoir les conditions psychologiques, psychopédagogiques, médicales et sociales qui offrent à l'élève les meilleures chances de développer harmonieusement sa personnalité et de le préparer à assumer son rôle de citoyen autonome et responsable, et à prendre une place active dans la vie sociale, culturelle et économique.

☑ Contribuer au processus éducatif de l'élève, au cours de son parcours scolaire, en favorisant la mise en œuvre des moyens qui permettront de l'amener à progresser toujours plus, et ce, dans la perspective d'assurer à tous des chances égales d'accès à l'émancipation sociale, citoyenne et personnelle.

☑ Soutenir l'élève dans la construction positive de son projet de vie personnelle, scolaire, professionnelle et de son insertion socioprofessionnelle. Cela dans une optique d'orientation tout au long de la vie.

Pour réaliser ces missions, les Centres P.M.S. n'agissent pas seuls. Ils inscrivent leurs actions dans la mobilisation des ressources disponibles de l'environnement social et scolaire de l'élève.

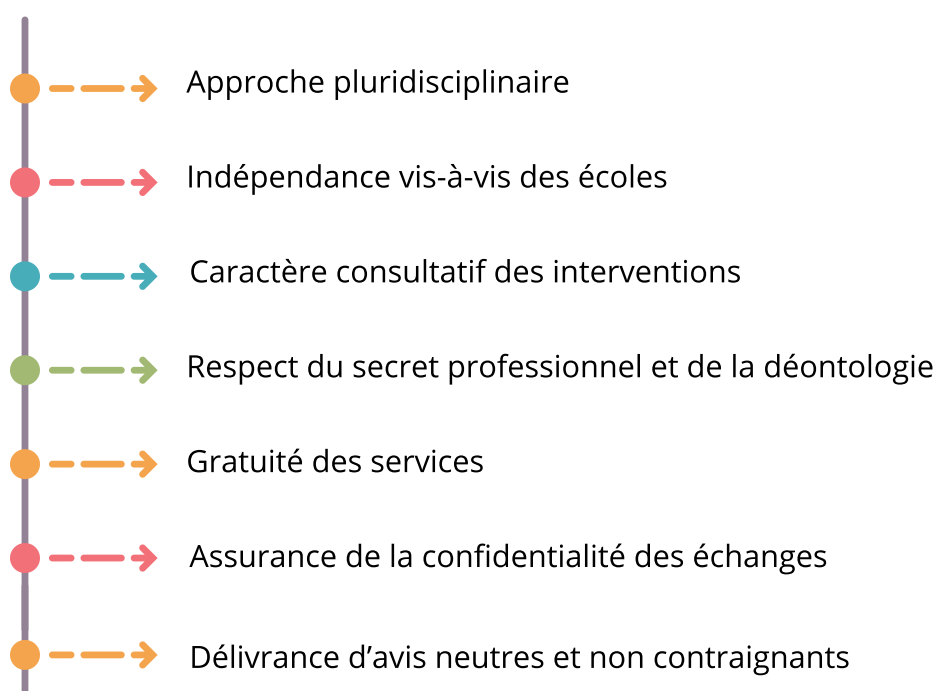
➔ Les Centres P.M.S. provinciaux construisent leurs actions sur les **valeurs** suivantes :



➡ Le programme de base, commun aux Centres P.M.S., comporte **huit axes** :

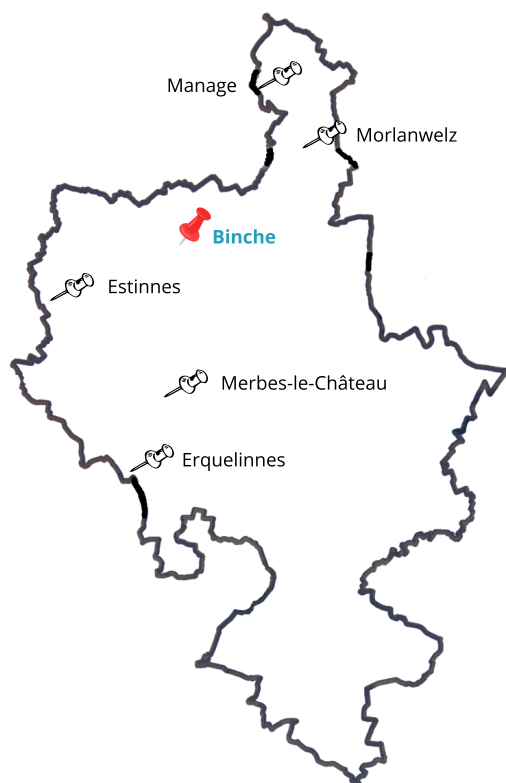


➡ Les principes de fonctionnement des Centres P.M.S. sont :



Présentation du Centre P.M.S. Provincial de Binche

Pour le fondamental, le Centre P.M.S. assure la guidance de 1900* élèves en maternel, 2932* en primaire, repartis sur 50 implantations dirigées par 20 directions d'écoles.



L'**équipe** se compose de 9,5 Emplois Temps Plein (ETP)

1 direction

2 auxiliaires sociaux

2 auxiliaires paramédicales (1 ETP)

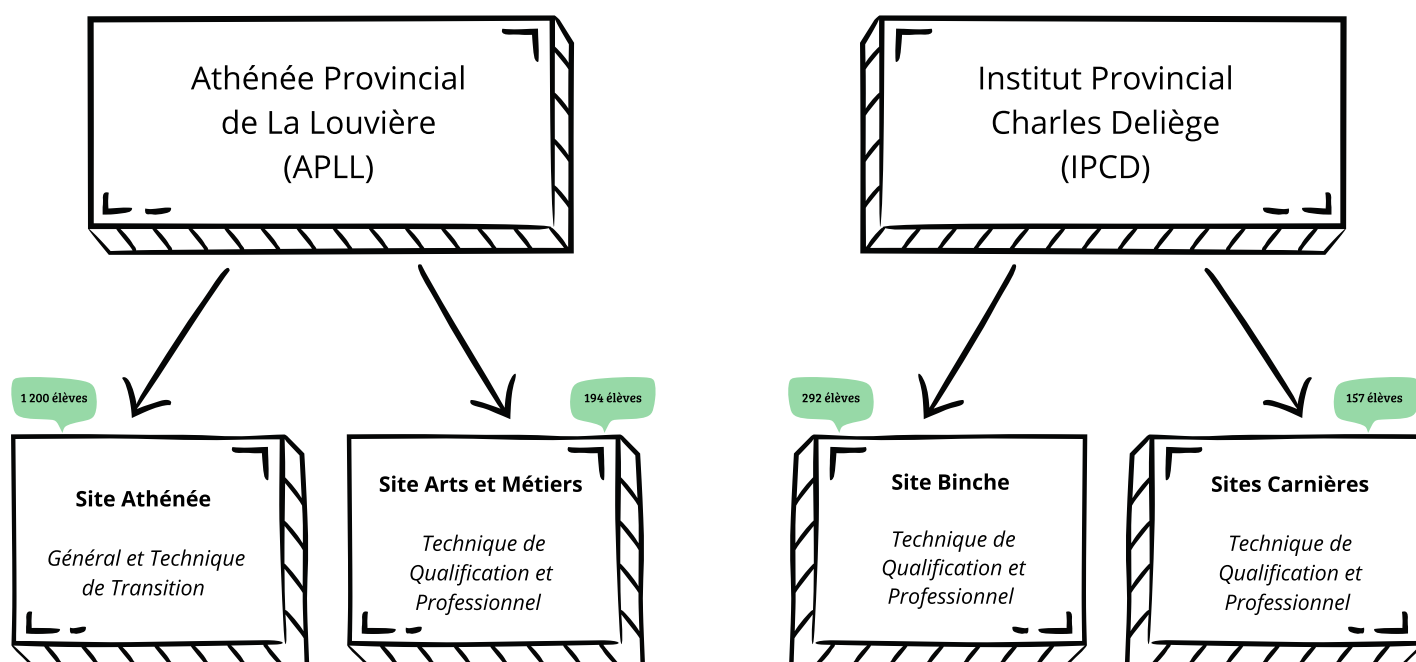
2 auxiliaires logopédiques (1,5 ETP)

1 auxiliaire psychopédagogique

3 conseillers psychopédagogiques

De plus, nous bénéficions des services d'une employée d'administration et d'un mi-temps d'auxiliaire professionnelle

Outre les écoles communales, notre **Centre P.M.S.** dessert des établissements scolaires secondaires provinciaux (1843* élèves repartis sur 5 implantations dirigées par deux chefs d'établissement) :



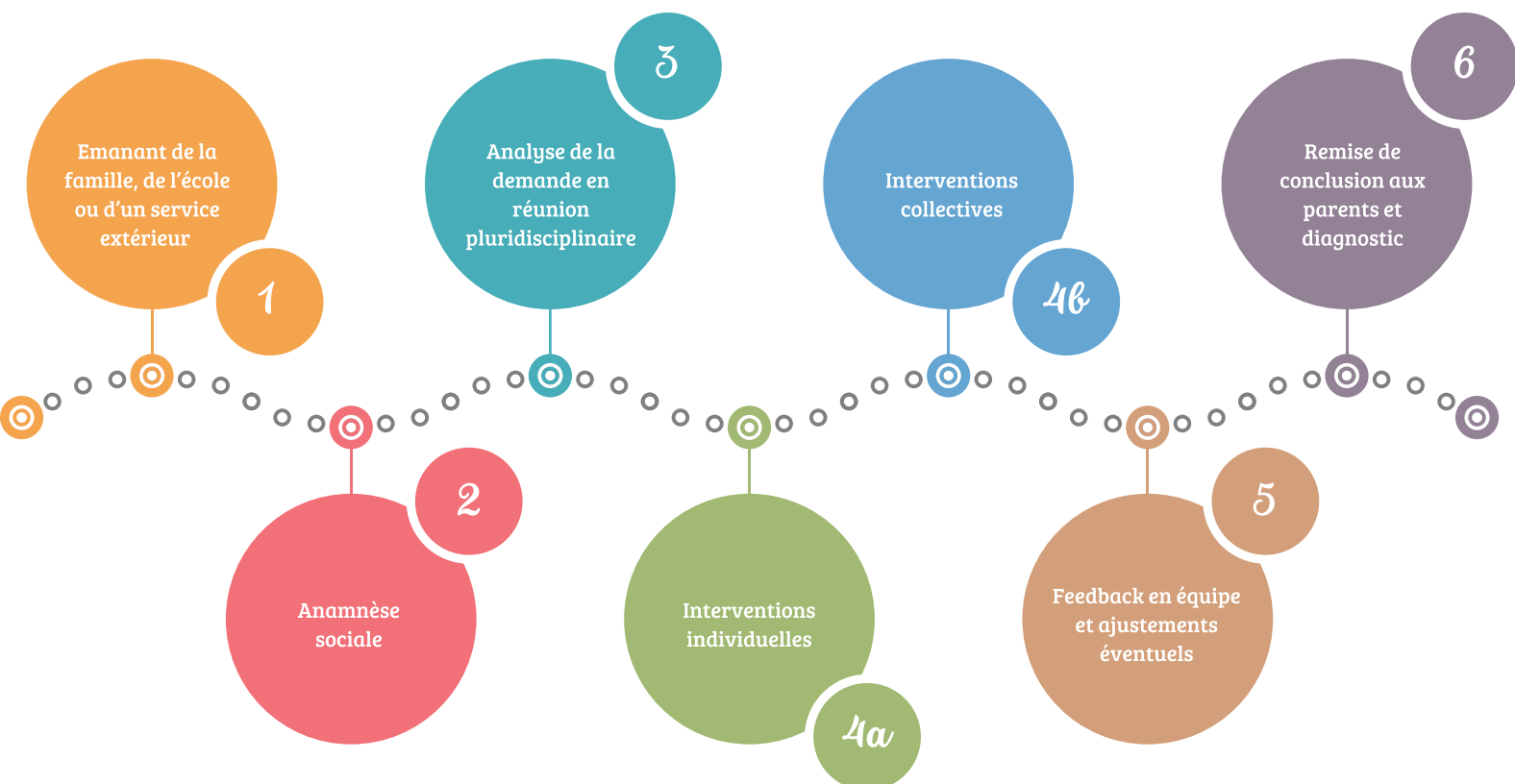
Contexte de travail

La période post-crise sanitaire a vu émerger de nouvelles problématiques liées à l'absentéisme et au décrochage scolaire, amenant de nouvelles missions pour nos équipes. Les services extérieurs, souvent saturés, ont généré une augmentation des demandes complexes gérées par nos soins, en attendant une prise en charge externe pluridisciplinaire.

De plus, un mal-être psychosocial, de plus en plus présent, a accru les difficultés relationnelles au sein des groupes classes, entraînant des situations de harcèlement et de mobbing. Consciente de ces nouveaux défis, l'équipe s'est formée en EVRAS et met tout en œuvre pour s'outiller afin de répondre au mieux aux demandes de terrain.

Nous avons également dû augmenter notre présence au sein des établissements scolaires, souvent démunis face aux situations précaires et au manque de moyens.

L'analyse de la demande et sa prise en charge a fait l'objet d'une réflexion collective, avec un protocole schématisé ci-dessous :



Nos actions spécifiques dans l'enseignement fondamental

Annuellement, les directions d'écoles sont conviées dans nos locaux pour une rencontre informelle afin d'évaluer l'année scolaire précédente et de définir les besoins prioritaires sur le terrain :

- Bilan de 3ème maternelle, proposé à tous les élèves.
- Animation "sixième primaire" sur l'entrée dans l'enseignement secondaire, avec un volet "méthodes de travail" en vue de préparer l'épreuve du CEB : nous abordons le "profil apprenant" et les techniques de mémorisation.
- Fichier partagé sécurisé avec les directions d'école pour les dossiers DAccE ouverts.
- Création d'un protocole d'intervention pour lutter contre l'absentéisme.
- Inventaire des animations demandées par les écoles (EVRAS, tabagisme, harcèlement, handicaps invisibles, etc.).
- Présence lors des réunions de parents, organisées plusieurs fois par an, dans les écoles.
- Courrier destiné aux parents pour annoncer nos actions.

Notre présence accrue sur le terrain améliore la visibilité et l'accessibilité de nos services. Notre rôle d'interface et de médiation facilite la prise en charge des demandes.

Dans cette optique, une TEAM ANIMATIONS a été créée, permettant à des agents d'intervenir sur tous les secteurs selon leurs domaines de compétences. Des outils développés en interne sont mis à disposition en fonction des demandes à traiter.

Par ailleurs, des rencontres et des échanges réguliers avec les différents services et intervenants (SRG, SRJ, SAJE, SAJ, SPJ, SPSE, CPAS, logopèdes, ergothérapeutes, éducateurs, médecins, (neuro)psychologues, Pôles Territoriaux, équipes mobiles, etc.) nous permettent de réajuster nos protocoles d'intervention en cas de situations complexes. Nous proposons également d'accompagner ou d'aider les parents dans leurs démarches, afin qu'ils demeurent pleinement acteurs des décisions qu'ils prennent.

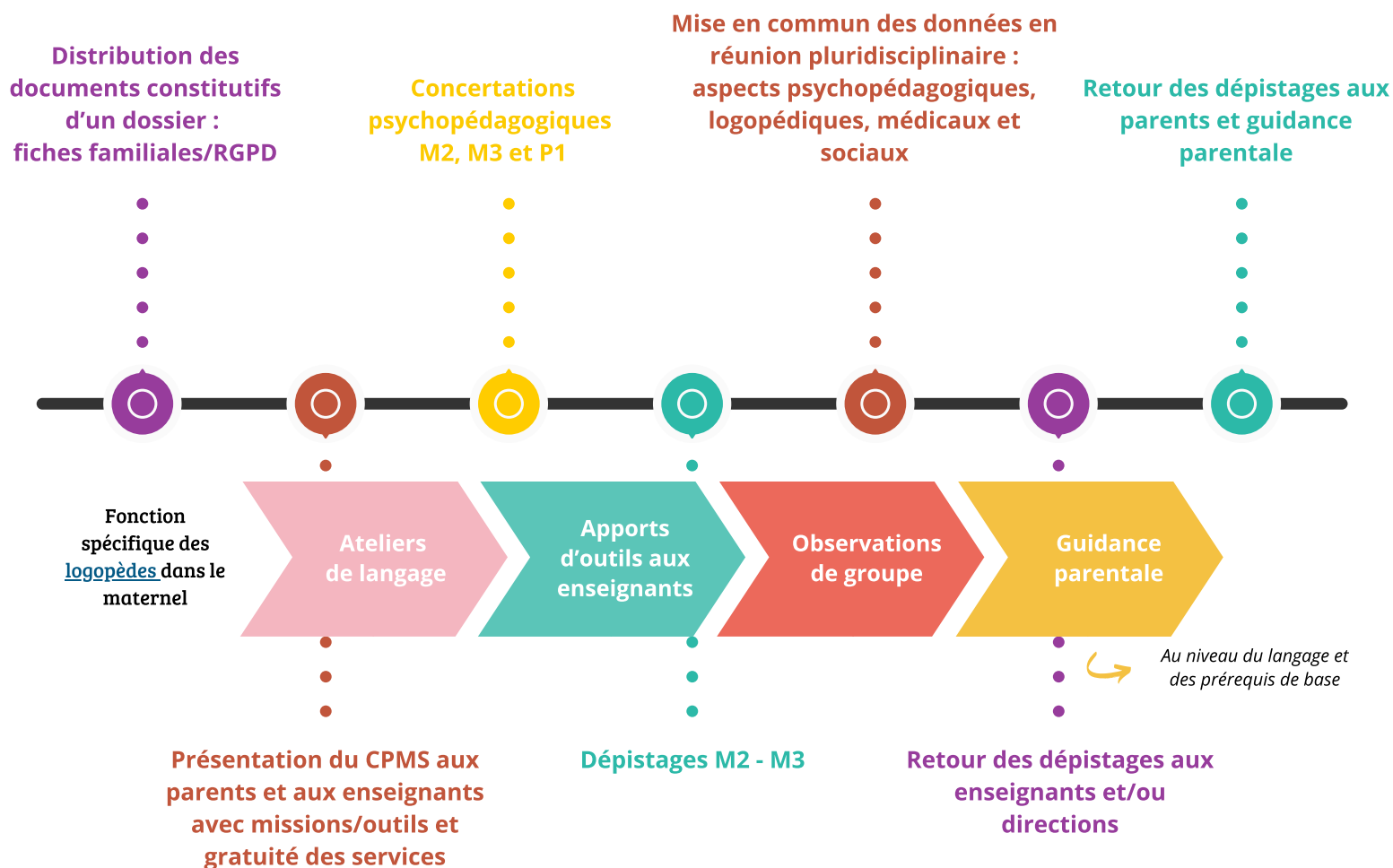


Le protocole d'orientation vers l'enseignement spécialisé a été révisé par discipline afin de fournir des informations qualitatives et individualisées sur chaque élève. De même, les bilans psychopédagogiques des deuxième et troisième maternelles ont été modernisés pour les rendre plus attrayants et adaptés à l'enfant.

À certains moments de l'année, des séances d'informations à destination des parents sont organisées en collaboration avec les écoles demandeuses.

Enfin, les auxiliaires paramédicales offrent, à la demande des écoles et des parents, de nouvelles animations sur le tabagisme, les impacts des écrans et les handicaps invisibles.

En parallèle, nous maintenons nos **actions systématiques** au cours de l'année :



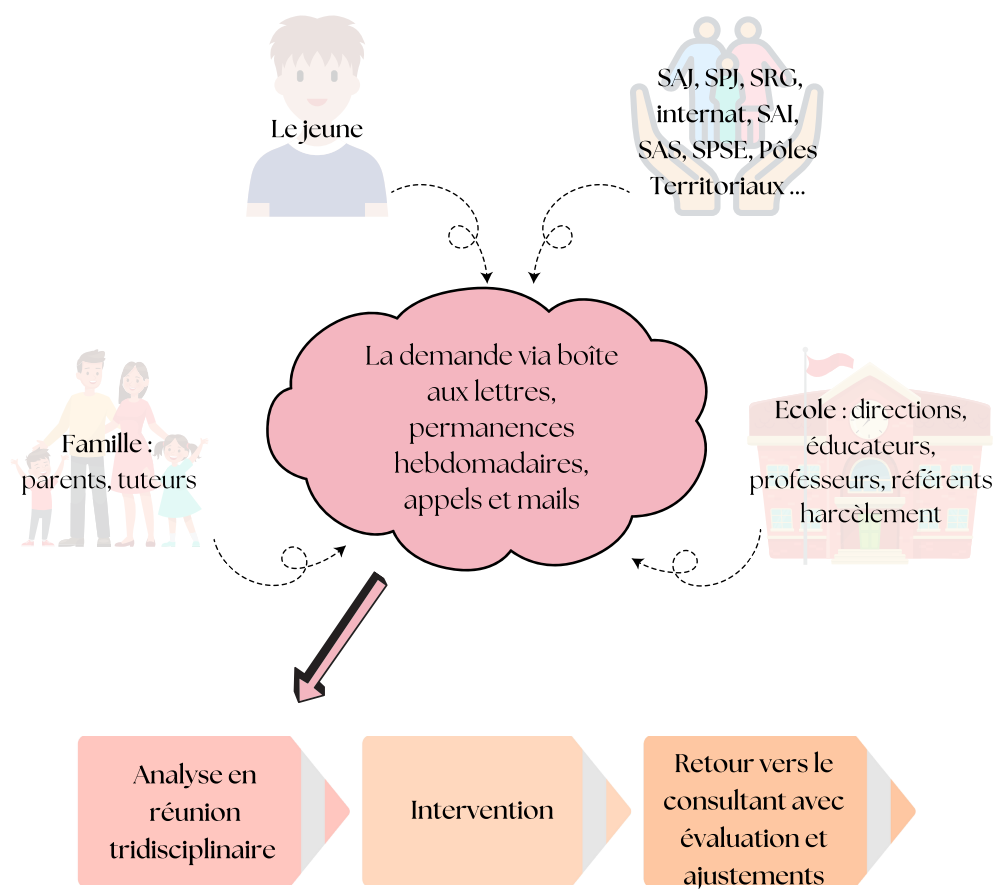
Nos actions spécifiques dans l'enseignement secondaire

Dès l'entrée en secondaire, nous mettons un point d'honneur à nous faire connaître des élèves ainsi que des équipes éducatives. Nous commençons par présenter nos missions et notre équipe aux élèves du 1er degré, dans le but de leur faire découvrir le rôle essentiel du Centre Psycho-Médico-Social et les différentes aides auxquelles ils peuvent avoir accès.

Pour garantir une diffusion optimale de l'information, nous distribuons différents supports aux élèves et à leurs familles. Ces supports incluent des folders explicatifs sur le CPMS, un document de recueil de consentement (RGPD), ainsi qu'une fiche familiale. Par ailleurs, afin d'assurer une visibilité accrue, des affiches du CPMS sont disposées à des endroits stratégiques au sein de l'établissement scolaire. Cela permet non seulement d'informer les élèves, mais aussi de rappeler à l'ensemble du personnel éducatif que nos services sont à leur disposition pour un accompagnement adapté.

Nous nous attachons également à présenter notre projet de Centre aux directions des établissements scolaires. Cette démarche vise à établir une communication fluide et une coopération efficace, centrée sur le bien-être de l'élève, qu'il soit majeur ou mineur. Nous cherchons à travailler en étroite collaboration avec l'environnement social et familial de l'élève, tout en veillant à respecter la protection des données personnelles et le secret professionnel.

Dans une démarche préventive, nous organisons des concertations avec les équipes pédagogiques. Ces échanges permettent de mieux comprendre les besoins du terrain et d'articuler les ressources psycho-médico-sociales avec les réalités quotidiennes des élèves : repérage précoce des difficultés, soutien à la parentalité, orientation scolaire et professionnelle, ainsi qu'un accompagnement socio-affectif. Lorsqu'une situation nous est signalée, nous procédons à une analyse approfondie de la demande, avec éventuellement des tests d'orientation, des bilans intellectuels, pédagogiques et affectifs. À partir de ce diagnostic, nous assurons un retour vers le jeune et son environnement, pour proposer des solutions adaptées et concrètes.



En réponse aux demandes des établissements scolaires, nous organisons également des animations sur des thèmes variés et essentiels, tels que le climat de classe, l'EVRAS, le respect de soi et des autres, le harcèlement, ainsi que le cyber-harcèlement. Nos auxiliaires paramédicales sont également disponibles pour fournir des informations spécifiques sur des sujets tels que l'hygiène, la puberté, la contraception, le tabagisme, les infections sexuellement transmissibles (IST), la grossesse précoce et l'alimentation.

Toute absence avérée et/ou inquiétante nous est systématiquement communiquée par les écoles. Nous adressons alors un courrier aux familles, leur proposant un accompagnement individuel pour leur enfant et les invitons à prendre contact avec nous. Lors de nos permanences hebdomadaires, nous convoquons l'élève pour analyser la situation d'absentéisme ou de décrochage scolaire. En fonction de l'analyse, une prise en charge pluridisciplinaire peut être mise en place, incluant un bilan d'orientation si nécessaire.

À travers l'ensemble de ces actions, notre objectif est de fournir un accompagnement global aux élèves, de soutenir les équipes éducatives et de renforcer le lien entre l'école et les familles, afin de favoriser l'épanouissement et la réussite scolaire de chaque élève.

